



**École Saint Joseph**  
**2 bis rue du 8 mai 1945**  
**53800 RENAZÉ**  
02.43.06.83.60  
direction@stjorenaze.fr  
<http://stjorenaze.fr>

Chers parents,

A compter du 12 mai, l'établissement ouvrira à nouveau ses portes et **une rentrée progressive des élèves**, sur la base du volontariat, sera mise en œuvre, dans un contexte de règles sanitaires très complexes et contraignantes.

Il ne s'agira pas de la classe telle que nous la connaissions avant le confinement et la fin d'année sera différente de toutes les précédentes. La véritable réouverture aura lieu au mieux en septembre prochain pour la troisième phase.

Il nous est demandé de reprendre progressivement et de se fixer des objectifs d'apprentissages fondamentaux. L'objectif est en premier sanitaire. Nous devons tous apprendre à vivre socialement avec l'épidémie. Nous devons accueillir les élèves en étant sûr de respecter au mieux le protocole.

Le protocole sanitaire a été élaboré par les autorités sanitaires du pays.

**Il repose sur cinq principes généraux :**

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

Dans un premier temps, nous donnerons priorité aux enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise et aux élèves en difficulté choisis par l'équipe enseignante.

Les élèves de la Grande Section au CM2 seront accueillis par groupe une semaine sur deux.

Cette organisation pédagogique permettra un accueil de 12 élèves au plus par classe, avec respect du 1 mètre de séparation pour les élèves de l'élémentaire.

Pour les élèves de la maternelle, nous attirons votre attention sur l'impossibilité de faire respecter les gestes barrières, aussi nous n'accueillons pas d'élèves de Petite Section et de Moyenne Section.

**La continuité pédagogique sera assurée pour tous les élèves** qu'ils soient présents à l'école ou à la maison.

**Votre rôle est essentiel** en tant que parent. Vous devez notamment vous engager à :

- Ne pas pénétrer dans l'établissement : seuls vos enfants entreront dans la cour.
- Ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez votre enfant ou au sein de votre famille ;
- Prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), celui-ci ne devra pas se rendre à l'école ;
- Venir chercher votre enfant en cas d'apparition de symptômes à l'école ;
- Poursuivre l'application des règles sur le respect des gestes barrières ;
- Fournir un repas froid à votre enfant s'il mange à l'école ;
- Veiller à limiter le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école au strict nécessaire. Ainsi, le premier jour, si votre enfant vient avec son propre matériel scolaire (trousse, crayons, gomme, colle, ciseaux), ce matériel restera à l'école et ne sera ni prêté, ni échangé avec un autre enfant de la classe ; De même, ce matériel ne retournera pas au domicile.
- Veiller à l'assiduité de votre enfant, à partir du schéma d'organisation qui a été défini.
- Fournir des masques à votre enfant, le cas échéant, s'il est capable d'en faire bon usage.

Pour nous permettre d'élaborer au mieux notre plan spécifique de réouverture, je vous invite à renseigner le sondage <https://forms.gle/EREiahgfXVwoLHVR6>  
**(CTRL+clic pour suivre le lien)**

Je vous remercie vivement par avance de remplir ce sondage **pour le mercredi 6 mai**

Cela me permettra de compter précisément les élèves et de répartir les familles sur les semaines paires et impaires.

Enfin, je vous précise que vous serez informés **à compter du 7 mai** :

- des conditions d'ouverture de l'établissement,
- de votre rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, matériel scolaire personnel,...),
- des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel,
- de la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne votre enfant ou un autre élève,
- des points d'accueil et de sortie des élèves,
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie,
- de l'organisation de la restauration du midi.

C'est ensemble que nous aborderons la réouverture de l'école dans des conditions adaptées pour assurer la sécurité de tous.

Très cordialement,

Le chef d'établissement

Yvan Gerboin